



Réhabilitation Infrastructures PAC Cotonou II  
ACCORD DE PRET 1998023 / PR BN 98 12 00 DU 24/07/1998

## 0-REFERENCES

Forme d'intervention : Prêt

Date d'approbation : 30/06/1998

Date d'entrée en vigueur : 24/07/1998

Date de levée de condition au  
premier décaissement : 04/12/1998

## 1- OBJETS, OBJECTIFS, COMPOSANTES

Réhabilitation des Infrastructures du Port Autonome de Cotonou en République du Bénin

## 2- COUTS DE FINANCEMENTS

Financement BOAD/Montant décaissé/Taux DD/Taux physique:	6.385.000.000	5.260.141.908	100,00	0,00
PORT AUTONOME DE COTONOU	2.227.300.000			
Autres financements:	0			
Cout total:	8.612.300.000			

## 3- SITUATION ACTUELLE

Le DAO pour le dragage du chenal d'accès et du bassin a été transmis à la Banque qui fait les observations qui ont été prises en compte par le PAC en vue de la finalisation dudit dossier. Le lancement des offres a eu lieu le 24/08/98.

Le dossier de consultation des Bureaux pour la surveillance et le contrôle des travaux de dragage a fait l'objet d'observations transmises au PAC.

Les documents transmis à la Banque en vue de la levée des conditions préalables au premier décaissement ont été transmis au DAG le 14/09/98 pour avis juridique.

## 4- PROBLEME EN SUSPENS

RAS

## 5- ACTIONS A ENTREPRENDRE

## 6- PLANNING D'EXECUTION DU PROJET



Réhabilitation Infrastructures PAC Cotnou II  
ACCORD DE PRET 1998023 / PR BN 98 12 00 DU 24/07/1998

7- SITUATION EMPRUNTEUR

<i>Intérêt de retard:</i>	599.172.101
<i>Commission d'engagement:</i>	88.423.284
<i>Intérêt:</i>	656.014
<i>Principal:</i>	0
<i>Total impayé:</i>	688.251.399